

ENGLISH VERSION

AFRICAN OPEN COVID PROTOCOL

In accordance with the Senegalese Judo Federation and the African Judo Union (AUJ), we would like to share with you this general information relating to the COVID-19 security protocol which will be used at the African Open 2020 which will take place. will be held in Dakar Senegal, from 13th to 14th November 2021.

In the appendix to this call, you will find a more detailed document on the current protocol that has been agreed with. the International Judo Federation.

Below is a basic summary of the most important points for each of the delegations, please consider and implement each of these points.

The event organizers will use the concept of a “bubble” and all people participating in the event, whether athlete, coach, administrator, official, guests, referee or staff, will be included and placed in this bubble of protection. There should be no exceptions to being part of the bubble and any deviation from the rules will automatically render the party ineligible to participate in this Open.

Please read the information below carefully and ask your questions before arriving at the event. It is the responsibility of each National Federation (NF) participating and entering a delegation to these Championships to explain these rules and directives to their members and it is the NF which will be required to ensure that the members of its delegation follow and respect each of the rules and guidelines.

1. Only official members of each delegation are authorized to be part of the bubble of this Open.
2. The championship bubble will include official transport to and from the airport; parts of the property of the hotel headquarters; all training, warm-up and competition areas which are all within the hotel property; the whole dining area; all athlete accommodation floors
3. Only official members of delegations with the appropriate accreditations issued by the organizers will be allowed inside the competition venue - there will be no exceptions.
4. All members of the delegation upon their arrival in Dakar must have with them a negative PCR test result document which was issued no later than 72 hours before their arrival in Senegal. Everyone must have this PCR test result document! *
5. All members of the delegation must wear a mask at all times upon arrival at the airport, as well as in all other areas, unless otherwise specified. Although the organizers have additional masks available, we ask all delegations to bring with them the number of masks necessary for their own use.
6. On arrival and exit from Immigration / Customs at Dakar airport, each delegation will be greeted by members of the organizing committee trained in the application of this protocol, and will place the members of the delegation in special transport vehicles to be driven to the headquarters hotel. Once inside the official transport vehicle, the delegation is now considered part of the open bubble.
7. Upon arrival at the hotel, delegations will be taken directly to the health check-up lounge, where each member of the delegation will be treated and a quick “anti-body” test will be performed on each member of the hospital. delegation. The result of each of these tests will be known within a few minutes so it won't take too long, but it is a requirement of the country's health authorities. While the delegation is in this reception room for the health check, the head of mission of the delegation will

meet the organizers in order to process all the documents and secure the keys to the room of their delegation.

8. Once the members of the delegation have received the keys to their room, they should proceed to their assigned room. At this stage of the protocol and once they have been provided with a room in the hotel bubble, the members of the delegations are only authorized to move in the championship bubble and cannot leave the premises of the bubble before to return to the airport for their departure.

9. Meal times will be allocated so that only a certain number of people eat at the same time in the cafeteria / restaurant. Times will be posted and should be observed. Before entering the living room from the dining room, each person's temperature will be checked.

10. If, during the dates of the competition, or the stay of the individual member of the delegation, a person begins to feel ill, or develops worrying symptoms, they will be immediately transferred to a dedicated "health watch" floor where they will be kept in quarantine to see if other symptoms develop. These rooms and this floor where these people would be accommodated are prohibited to any person other than the health authorities. The rooms will be single occupancy rooms and all meals will be served in the room according to the appropriate protocols. It will be up to the National Federation of Persons concerned to pay for this additional room if necessary.

11. It should be clearly understood by each NF that all members of the delegation must have medical insurance, and that each NF is responsible for all costs related to medical care for all members of the delegation. The organizers, neither the Senegalese Judo Federation, nor the African Judo Union assume any responsibility for the cost of any medical treatment for each member of the delegation.

12. Travel times from the hotel to the venue will be posted in the hotel lobby and announced at the technical meeting. Delegations are requested to respect the assigned transport deadlines in order to allow everyone to have

the necessary and safe distance dictated by the anti-Covid19 protocol. It is mandatory that all those who use the transport network wear their mask at all times. Before embarking on transport to the site, each person's temperature will be checked.

13. Once on the competition site and given that the site is large enough, we ask each delegation to respect a safety distance between them in the stands. Only athletes who compete on that day will be allowed to be in the warm-up area of the competition.

14. We will follow all other protocols within the competition venue as published in the IJF protocol document which has been sent to all National Federations as well as attached to this registration package.

FRENCH VERSION

COVID – 19 PROTOCOLES DE SECURITE

PROTOCOLE COVID OPEN AFRICAIN DE JUDO

Au nom de la Fédération de Judo du Senegal et de l'Union Africaine de Judo (UAJ), nous aimerions partager avec vous ces informations générales relatives au protocole de sécurité COVID-19 qui sera utilisé à l'Open d'Afrique 2020 qui se tiendra à Dakar au Sénégal, du 14 au 15 Novembre 2020.

En annexe de cet appel, vous trouverez un document plus détaillé sur le protocole actuel qui a été convenu avec la Fédération Internationale de Judo.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de base des points les plus importants pour chacune des délégations, veuillez prendre en compte et mettre en œuvre chacun de ces points.

Les organisateurs de l'événement utiliseront le concept de «bulle» et toutes les personnes participant à l'événement, qu'il s'agisse d'athlète, d'entraîneur, d'administrateur, d'officiel, d'invités, d'arbitre ou de personnel, seront incluses et placées dans cette bulle de protection. Il ne doit y avoir aucune exception à faire partie de la bulle et toute déviation des règles aura automatiquement rendu la partie inéligible à participer à cet Open.

Veuillez lire attentivement les informations ci-dessous et poser vos questions avant d'arriver à l'événement. Il est de la responsabilité de chaque Fédération Nationale (FN) participant et entrant dans une délégation à ces Championnats d'expliquer à leurs membres ces règles et directives et c'est la FN qui sera tenue de s'assurer que les membres de sa délégation suivent et respectent chacune des règles et directives.

1. Seuls les membres officiels de chaque délégation sont autorisés à faire partie de la bulle de cet Open.
2. La bulle des championnats comprendra le transport officiel vers et depuis l'aéroport; des parties de la propriété du siège de l'hôtel; toutes les zones d'entraînement, d'échauffement et de compétition qui se trouvent toutes dans la propriété de l'hôtel; toute la zone de repas; tous les étages d'hébergement des athlètes
3. Seuls les membres officiels des délégations avec les accréditations appropriées délivrées par les organisateurs seront autorisés à l'intérieur du site de compétition - il n'y aura pas d'exceptions.
4. Tous les membres de la délégation à leur arrivée à Dakar doivent avoir avec eux un document de résultat du test PCR négatif qui a été délivré au plus tard 72 heures avant leur arrivée au Cameroun. Tout le monde doit avoir ce document de résultat de test PCR! *
5. Tous les membres de la délégation doivent porter un masque en tout temps à leur arrivée à l'aéroport, ainsi que dans toutes les autres zones, sauf indication contraire. Bien que les organisateurs disposent de masques supplémentaires, nous demandons à toutes les délégations d'apporter avec elles le nombre de masques nécessaires pour leur propre usage.
6. À l'arrivée et à la sortie de l'Immigration / Douane à l'aéroport de Dakar, chaque délégation sera accueillie par des membres du comité d'organisation formés à l'application de ce protocole, et placera

les membres de la délégation dans des véhicules de transport spéciaux à conduire à l'hôtel du siège. Une fois à l'intérieur du véhicule de transport officiel, la délégation est désormais considérée comme faisant partie de la bulle de l'open.

7. À l'arrivée à l'hôtel, les délégations seront conduites directement au salon d'accueil du bilan de santé, où chaque membre de la délégation sera traité et un rapide test «anticorps» sera effectué sur chaque membre de la délégation. Le résultat de chacun de ces tests sera connu en quelques minutes donc cela ne prendra pas trop de temps, mais c'est une exigence des autorités sanitaires du pays. Pendant que la délégation se trouve dans ce salon d'accueil du bilan de santé, le chef de mission de la délégation rencontrera les organisateurs afin de traiter tous les documents et de sécuriser les clés de la chambre de leur délégation.

8. Une fois que les membres de la délégation ont reçu les clés de leur chambre, ils doivent se diriger vers la chambre qui leur a été attribuée. A ce stade du protocole et une fois qu'ils ont été pourvus d'une chambre dans la bulle hôtelière, les membres des délégations ne sont autorisés à se déplacer que dans la bulle de championnat et ne peuvent pas quitter les locaux de la bulle avant de regagner l'aéroport pour leur départ.

9. Les heures de repas seront attribuées de manière à ce que seul un certain nombre de personnes mangent en même temps à la cafétéria / restaurant. Les heures seront affichées et devraient être respectées. Avant d'entrer dans le salon de la salle à manger, la température de chaque personne sera vérifiée.

10. Si, au cours des dates de la compétition, ou du séjour du membre individuel de la délégation, une personne commence à se sentir malade, ou développe des symptômes préoccupants, elle sera immédiatement transférée dans un étage dédié de «veille sanitaire» où ils seront maintenus en quarantaine pour voir si d'autres symptômes se développent. Ces chambres et cet étage où ces personnes seraient hébergées sont interdits à toute personne autre que les autorités sanitaires. Les chambres seront des chambres à occupation simple et tous les repas seront servis dans la chambre selon les protocoles appropriés. Il appartiendra à la Fédération nationale des personnes concernées de payer cette chambre supplémentaire si nécessaire.

11. Il doit être clairement compris par chaque FN que tous les membres de la délégation doivent avoir une assurance médicale, et que chaque FN est responsable de tous les frais liés aux soins médicaux pour tous les membres de la délégation. Les organisateurs, ni la Fédération Senegalaise de Judo, ni l'Union Africaine de Judo n'assument aucune responsabilité relative au coût de tout traitement médical de chaque membre de la délégation.

12. Les temps de transport de l'hôtel au lieu seront affichés dans le hall de l'hôtel et annoncés lors de la réunion technique. Les délégations sont priées de respecter les délais de transport assignés afin de pouvoir permettre à chacun d'avoir la distance nécessaire et sûre dictée par le protocole anti-Covid19. Il est obligatoire que tous ceux qui utilisent le réseau de transport portent leur masque en tout temps. Avant d'embarquer dans le transport vers le site, la température de chaque personne sera vérifiée.

13. Une fois sur le site de compétition et étant donné que le site est suffisamment grand, nous demandons à chaque délégation de respecter une distance de sécurité entre elles dans les gradins. Seuls les athlètes qui concourront ce jour-là seront autorisés à se trouver dans la zone d'échauffement de la compétition.

14. Nous suivrons tous les autres protocoles au sein du site de compétition tels que publiés dans le document de protocole de la FIJ qui a été envoyé à toutes les fédérations nationales ainsi que joint à ce dossier d'inscription.